

# guid *in*

*on fait connaissance ?*

ACCUEIL GRATUIT  
POUR TOUS

FINALISATION  
DU BUSINESS PLAN



SUIVI  
PARRAINAGE  
& NETWORKING

PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE  
À TAUX 0%

Réseau  
*Initiative*  
FLANDRE

# Le réseau, quésako ?



Le Réseau Initiative France est le 1er réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création, reprise et développement d'entreprise. Il est présidé depuis 2020 par Guillaume Pépy.

**1985**

Création  
du Réseau Initiative

**207**

Associations locales sur  
toute la France

## LES 4 VALEURS DE NOTRE PROMESSE



**Accueil gratuit,**  
et bienveillant pour  
tout entrepreneur



**Finalisation du  
business plan**



**Prêt d'honneur  
Initiative à taux 0%**  
sans garantie



**Suivi, parrainage  
& mise en réseau**  
pour favoriser la  
pérennité de l'entreprise

## RÉSEAU INITIATIVE FRANCE EN 2021 :



**18 990**

entreprises  
soutenues



**52 860**

emplois créés  
ou sauvés



**178 M€**

de prêts d'honneur  
Initiative engagés



**90%**

des entreprises soutenues  
passent le cap des 3 ans

# « Réseau Initiative Flandre », c'est qui ?

Créée en 1984, Initiative Flandre apporte gratuitement son soutien aux porteurs de projet de création, reprise, développement d'entreprise.

Nous intervenons sur les territoires de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, soit **57 communes**.



L'association est présidée depuis juin 2021 par Antoine GALLORO, entrepreneur

Aidé d'une équipe de **4 permanents** :

David DECONINCK (Directeur), Caroline PAYELLE (Assistante de direction), Stéphanie LE MEUR (Chargée de mission) et Philippe MAREZ (Parrainage et Club)

Aidés par un collectif de **50 experts bénévoles** permettant à nos futurs entrepreneurs de rencontrer et d'échanger avec un collectif de chefs d'entreprise, de cadres dirigeants, de banquiers, d'experts-comptables, d'assureurs...

*Merci à eux pour leur engagement !*

## INITIATIVE FLANDRE EN 2021 :



**114**

entreprises  
soutenues



**332**

emplois créés  
ou sauvegardés



**2,1 M€**

de prêts d'honneur  
Initiative engagés



**8,3 M€**

de prêts bancaires  
associés

# Un prêt d'honneur Initiative ?



## PRÊT PERSONNEL

- Pour tout entrepreneur qui créé, reprend ou développe une entreprise
- De 2 000€ à 40 000€ (18 000€ en moyenne)



## TAUX 0% ET SANS GARANTIE

- Durée de remboursement : de 24 à 60 mois
- Différé possible de 1 à 6 mois
- Pour renforcer les apports personnels



## BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

- Labellisation du projet par l'expertise de l'association locale et la validation du comité d'agrément
- Effet levier facilitant l'obtention d'un financement bancaire complémentaire



**ATTENTION : Pour le décaissement du prêt d'honneur Initiative, souscription obligatoire d'une assurance décès PTIA**

# Comment faire ?

- ✓ Vous avez un projet ?  
création, reprise ou développement d'entreprise
- ✓ Votre entreprise sera implantée sur notre territoire.

**Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement  
et du financement d'Initiative Flandre.**

## PROCÉDURE À SUIVRE :

1

### Contactez

Initiative Flandre  
07 70 03 69 76

2

### RDV avec un chargé de mission pour

- Analyser et compléter votre dossier
- Vous accompagner dans votre demande et recherche de financement

3

### Passage en comité d'agrément

- Instance décisionnaire composée d'experts de l'entrepreneuriat
  - Vous présentez votre projet pendant 15 minutes
  - Temps d'échange avec les membres
- => regard objectif et conseils bienveillants sur votre projet.

4

**Décision d'accord de financement** dans un délai de 48h.

5

**En cas d'accord :** signature du contrat de prêt et déblocage des fonds.

i

**Pour info, les comités d'agrément ont lieu chaque semaine pendant la période scolaire**

# En fonction de votre projet, plusieurs types de Prêts d'Honneur Initiative existent et peuvent parfois se cumuler.



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CRÉATION

- Jusqu'à 26 000€
- Entreprise de moins de 1 an



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE REPRISE

- Jusqu'à 36 000€
- Reprise de moins de 1 an



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CROISSANCE

- Jusqu'à 40 000€
- Entreprise qui souhaite développer ou diversifier son activité
- Entreprise de plus de 1 an



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE AGRICOLE

- Jusqu'à 50 000€
- Limité à 20% du montant total de l'investissement au démarrage



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE JEUNE

- 7 500 € en moyenne
- Être âgé de moins de 30 ans
- En complément d'un prêt d'honneur Initiative création ou reprise



**D'autres prêts d'honneur soutenus  
financièrement par BPI France  
peuvent vous être proposés en  
fonction de votre projet.**

# Et pour trouver une banque ?

Pour vous faciliter cette démarche, le Réseau Initiative Hauts-de-France a créé et développé *jetrouvemabanque.com* pour vous permettre de trouver en quelques clics, votre partenaire bancaire.



## AVANTAGES

- **Outil simple et gratuit** pour trouver le prêt bancaire adapté à vos besoins.
- **Fini les photocopies** en plusieurs exemplaires.
- Votre **dossier est mis en ligne** et les banques y accèdent rapidement pour étudier votre demande.
- **Initiative Flandre** suit votre dossier jusqu'à sa finalisation.



## COMMENT FAIRE ?

- **Inscription gratuite** sur le site *jetrouvemabanque.com*.
- L'équipe d'Initiative Flandre est informée de votre demande et **met en ligne votre dossier** avec toutes les pièces nécessaires.
- Une fois validé, **les partenaires bancaires reçoivent votre demande** et vous contactent rapidement pour convenir d'un rendez-vous.

# Et après ?

**Vous avez obtenu un prêt d'honneur au sein d'Initiative Flandre et vous avez créé ou repris une entreprise. Félicitations !**

**Après ces grandes étapes, vous n'êtes pas seul ! Plusieurs actions de suivi :**



## LES TABLEAUX DE BORD

### **Pour suivre avec vous l'évolution chiffrée de votre entreprise**

Tous les mois, vous nous transmettez un tableau de bord de l'activité de votre entreprise et chaque année, votre bilan et votre compte de résultat.



## LES VISITES EN ENTREPRISE

### **Pour faire le point sur votre activité et répondre à vos éventuelles questions**

Les visites en entreprises sont effectuées par un chargé de mission suivi.



## LE CLUB DES ENTREPRENEURS

### **Pour échanger entre créateurs, partager et développer son réseau**

Vous aurez la possibilité de participer à des rencontres conviviales, thématiques ou de partages d'expériences afin d'échanger, de vous informer, de vous former et de progresser en tant que chef d'entreprise

Le Club des Entrepreneurs est une démarche en partenariat avec BGE Flandre Création et La Turbine



## LE PARRAINAGE

### **Pour avoir le soutien et les conseils d'un expert de l'entrepreneuriat**

Si vous le souhaitez, vous pouvez être parrainé par un expert bénévole (chef d'entreprise ou cadre dirigeant). Il est là pour répondre à vos questions, vous apporter son soutien et vous aider à mieux appréhender la gestion de votre entreprise.

# Pour faire tout ça, vous n'êtes pas seuls ?

Nous avons des partenaires et des financeurs  
qui nous permettent de poursuivre nos actions.

Merci à eux !



# Si je veux vous aider, je peux ?

Pour nous aider à faire connaître nos services auprès d'autres porteurs de projets et entrepreneurs, ou par envie de vous engager à nos côtés, vous pouvez nous aider et nous soutenir de différentes manières :

Abonnez-vous et n'hésitez pas à interagir sur les pages de nos réseaux sociaux !



@initiativeflandre.dk



@initiative-flandre



Suivez les comptes de notre coordination régionale :  
[@initiativehautsdefrance](#)



Laissez-nous un avis sur Google ou Facebook



Faites un don pour soutenir l'action d'Initiative Flandre (déductible des impôts)



Devenez bénévole au sein de notre équipe pour vous engager auprès des futurs entrepreneurs de votre territoire

# Notes



# Pour vous contacter, je fais comment ?

Je veux savoir comment déposer une demande :



**Caroline PAYELLE**  
*Assistante de direction*  
07 70 03 69 76  
contact@initiative-flandre.fr

Je veux échanger sur mon projet et sur les financements :



**Stéphanie LE MEUR**  
*Chargée de mission  
accompagnement & financement*  
06 31 90 96 70  
stephanie.lemeur@initiative-flandre.fr

Je veux en savoir plus sur le parrainage et le club :



**Philippe MAREZ**  
*Chargé de mission  
Parrainage & Club*  
06 33 10 03 41  
philippe.marez@initiative-flandre.fr

INITIATIVE FLANDRE



07 70 03 69 76



contact@initiative-flandre.fr



33 rue du Ponceau  
59140 DUNKERQUE



www.initiative-flandre.fr